

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

CONCERTATION PRÉALABLE CONCERNANT L'ADAPTATION DU PORT DE CHERBOURG AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES (EMR) ET NOTAMMENT LE PROJET D'EXTENSION DU QUAI DES FLAMANDS 0 (FLO)

Par délibération en date du 3 février 2025 (*disponible sur le site <https://portsdenormandie.fr/fr/projets/environnementaux/adaptation-du-port-de-cherbourg-au-developpement-des-emr-projet-dextension>*), Ports de Normandie a saisi la commission nationale du débat public (CNDP) pour qu'elle désigne un garant. La concertation sera donc organisée sous son égide selon les modalités prévues à l'article L.121-16 et suivants du code de l'environnement.

Deux garants ont été désignés :

- Dominique PACORY (*dominique.pacory@garant-cndp.fr*)
- Alban BOURCIER (*alban.bourcier@garant-cndp.fr*)

Dates de la concertation : la concertation se déroulera **du jeudi 5 juin au vendredi 11 juillet 2025**.

M. Philippe DEISS, Directeur général de Ports de Normandie – N° SIRET : 200 006 096 00024, maître d'ouvrage de l'ensemble des travaux, aménagements, est désigné comme responsable du projet.

Modalités de la concertation : à compter de la date d'ouverture de la concertation préalable, et pendant la durée de celle-ci, chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet en version numérique : <https://portsdenormandie.fr/fr/projets/environnementaux/adaptation-du-port-de-cherbourg-au-developpement-des-emr-projet-dextension> et consigner ses observations et contributions :

- par courriel : concertation-cherbourg@portsdenormandie.fr
- par courrier : Ports de Normandie - 3, rue René Cassin - 14280-Saint Contest

Pour s'informer, chacun est invité à participer à :

- **Une réunion publique d'ouverture** portant sur la présentation projet et de ses enjeux, **le mardi 10 juin à 17h** au salon André Michel (Gare transmanche)
- **Deux ateliers thématiques** (vie portuaire & environnement) sont également proposés **le mardi 10 juin** à la suite de la réunion publique d'ouverture.
- **Une réunion publique de clôture** pour la restitution de la synthèse des échanges et des contributions **le mardi 8 juillet à 17h** au salon André Michel (Gare transmanche).

A l'issue de la concertation préalable, le public pourra consulter le bilan de celle-ci sur le site du maître d'ouvrage : <https://portsdenormandie.fr/fr/projets/environnementaux/adaptation-du-port-de-cherbourg-au-developpement-des-emr-projet-dextension> et sur le site internet de la Commission Nationale du Débat Public : www.cndp.fr